



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2014/2015

La vie est redevenue presque normale dans la région de Douentza. Les habitants se sentent en sécurité et ne redoutent guère les attentats. Il n'y a pas, en effet, d'étrangers - touristes, expatriés ou hommes d'affaires - qui pourraient attirer les terroristes. Et puis tout le monde se connaît à Douentza et l'infiltration de la ville par des inconnus est plus difficile que dans des grandes villes comme Bamako ou Mopti. Une deuxième succursale bancaire a récemment ouvert ses portes, le marché dominical a retrouvé son animation de naguère, l'Etat malien, avec l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales) a récemment recommencé à financer le développement des communes.

Nous nous garderons bien pour autant de dire que tout va bien maintenant au Mali : attentats terroristes, luttes entre factions, attaques d'AQMI contre la MINUSMA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) continuent à rendre ce pays très dangereux pour les occidentaux en général et les membres de Villages Dogons en particulier. Néanmoins, grâce à Moussa KASSOGUE, notre représentant sur place, notre association poursuit ses activités : un puits à grand diamètre vient d'être terminé, un autre est en voie d'achèvement, un troisième va bientôt être mis en chantier et les microcrédits continuent de fonctionner malgré certaines difficultés.

1 – Puits de Koïra Béri (18 880,81 €, compte de résultat 65732)

Les travaux de ce puits, qui avaient commencé en mai 2014, se sont terminés fin juin 2015 à une profondeur de 24,70 mètres, suffisante pour approvisionner les 3 000 habitants du village en eau potable et pour contribuer à l'irrigation des jardins maraîchers proches. Le coût total est de 23 179,87 euros (15 205 000 FCFA), conforme au devis

Rappelons que ce puits a été financé par une subvention de 10 000 euros de la Fondation Lemarchand, une subvention de 4 500 euros de la Ville de Montmagny et les fonds propres de notre association (8 679,87 euros).

2 – Puits de Soki (8 243,83 €, compte de résultat 65731)

Les travaux de ce puits ont commencé il y aura bientôt trois ans, fin 2012. 15 mètres ont été creusés au cours de l'exercice 2012-2013, 5 mètres au cours de l'exercice 2013-2014 et 11 mètres au cours de cet exercice. Le puits a donc maintenant 31 mètres de profondeur et 27 531,68 euros ont déjà été dépensés au

total. Il s'agit du chantier le plus long depuis la création de notre association. Une roche particulièrement dure, la présence permanente d'eau au fond du puits, des problèmes de compresseur expliquent la durée des travaux. Ceci étant, le puits est quasiment terminé et il ne reste que quelques mètres à creuser. La profondeur finale sera certainement inférieure à celle prévue (40 mètres) et il ne devrait pas être nécessaire d'effectuer une jonction avec le forage voisin. L'eau est en effet déjà pérenne avec la profondeur actuelle.

3 – Prêts aux associations de femmes (comptes de bilan 274)

Seize microcrédits à des associations de femmes sont comptabilisés à notre bilan : cinq correspondent à des associations défailtantes, un est en suspens, un a été intégralement remboursé, neuf fonctionnent très bien dont deux qui ont été récemment consentis.

Plusieurs associations de femmes ont cessé leurs activités à la suite de l'occupation de la région de Douentza par le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), puis le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest). C'est le cas de l'association « Babahou Condey » (qui nous doit 300 000 FCFA - environ 457 euros) dont la présidente a définitivement quitté Douentza, et de l'association « Dié man guélé » (qui nous doit 70 000 FCFA) dont plusieurs membres n'ont pas remboursé le prêt qui leur avait été consenti. L'association des femmes mossi nous doit 80 000 FCFA qui sont toujours dans les mains de deux des membres de l'association qui ne sont pas revenues du Burkina Faso où elles s'étaient réfugiées. Quant à l'association « Faïda » sa présidente essaie toujours de récupérer les 150 000 FCFA qui restent dus. Enfin, les membres de l'association « Tinaré » (qui reste nous devoir 87 000 FCFA – 133 €) se sont cotisées pour rassembler 35 000 FCFA (53 €) qu'elles ont remis à leur présidente mais celle-ci ne les pas transmis à Moussa.

Les associations des villages des alentours de Douentza n'ont pas interrompu leurs activités et elles fonctionnent bien. Elles présentent régulièrement leurs comptes à Moussa. Les associations de Koumbé-Bom, de Guénébana, de Ganni, de Yoboudou ont fait des bénéfices qu'elles ont, avec notre accord, laissés dans leur caisse pour leur permettre d'accroître leurs activités. Les deux associations du village de Walo ont quant à elles remboursé une bonne partie des prêts que nous leur avons consentis : 200 000 FCFA pour l'association « Fafa Dabou » qui ne nous doit plus que 50 000 FCFA et 100 000 FCFA pour l'association « Koïdyna » qui reste nous devoir 150 000 FCFA.

Les 400 000 FCFA (610 €) du prêt que nous avons accepté de renouveler à l'association des teinturières n'ont pas été versés. Leur présidente, Madina, se fatigue plus vite avec l'âge et elle n'a plus la force d'aller rencontrer les femmes de l'association qui sont dispersées dans plusieurs villages, certains assez éloignés. Nous attendons donc que l'association se trouve une nouvelle présidente de confiance.

Il n'y a pas que les associations villageoises qui fonctionnent bien. Deux associations de Douentza sont exemplaires : l'association « Neema Melloukia » et l'association « Sabouniouma ». La première a fait un bénéfice de 80 000 FCFA qui ont été ajoutés au capital et la seconde a remboursé l'intégralité des 500 000 FCFA

(762 €) que nous lui avons prêtés car elle n'en a plus besoin. En trois ans les intérêts versés par les membres de l'association à leur caisse et qui ont été capitalisés sont suffisants pour un fonctionnement autonome.

L'association « Ben Kan » a également remboursé le prêt de 500 000 FCFA que nous leur avons accordé l'an passé. Mais Moussa n'a pas renouvelé ce prêt car il a été informé que, cette année, l'argent avait été utilisé uniquement par la présidente.

Malgré les difficultés rencontrées, et qui sont compréhensibles dans le contexte politique du Mali, le bilan des microcrédits nous semble globalement positif. Sur proposition de Moussa, avec un avis favorable de sa part, nous avons accordé deux nouveaux prêts, l'un de 300 000 FCFA, l'autre de 500 000 FCFA, à deux associations de femmes qui font du petit commerce « au bord du goudron », autrement dit qui vendent boissons, fruits, beignets... au bord de la route Bamako-Gao.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- Vente d'artisanat africain

Le montant des ventes (21 172,98 €, compte de résultat 70701) est en nette diminution par rapport à l'an passé (30 811,35 €). Plusieurs raisons à cette importante régression :

- moins de ventes car il est de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour tenir le stand ;
- la baisse importante du nombre des visiteurs et donc des ventes à notre exposition « Trois jours avec Villages Dogons » ;
- l'annulation de la traditionnelle brocante de Wy-dit-Joli-Village pour cause de mauvais temps.

Les « bénéfiques » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 12 700 euros. Le montant des achats d'artisanat africain (5 862,57 €, compte de résultat 6071) est ainsi moins élevé que l'an passé (12 946,04 €). De plus, nous avons anticipé en février-mars 2014 une partie des achats d'artisanat pour l'exercice 2014-2015.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2014-2015 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 07/09 : forum des associations de Montmagny (95)

Du vendredi 12 au dimanche 14/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)

Du vendredi 10 au dimanche 12/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 18 et dimanche 19/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Samedi 22 et dimanche 23/11 : Marché du Monde à Nancy (54)

Vendredi 05/12 : vente au CE de Allianz à La Défense

Samedi 13 et dimanche 14/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Samedi 04/04 : journée « Un jour avec Villages Dogons » à la Chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95360)

Samedi 30 et dimanche 31/05 : village africain au « Troisième Festival des cultures africaines » à Cergy

Samedi 27/06 : Festival des Cultures et Musiques du Monde à Montmagny (95360)

2 – Subvention (Compte de résultat 741)

1 000 € versés par la Ville de Montmagny. Cette onzième subvention est beaucoup moins élevée que les neuf précédentes qui s'élevaient à 4 500 euros.

Sans doute une conséquence des difficultés financières des communes qui voient notamment diminuer l'aide de l'Etat.

3 – Dons : 2 024,10 € (compte de résultat 75451)

Cette somme est en légère augmentation par rapport au dernier exercice (1 992,52 €).

4 – Don des frais de mission : 658,87 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – Cotisations : 1 597,50 € (compte de résultat 756) :

Le nombre d'adhérents, 134, a diminué pour la deuxième année consécutive (147 l'an passé et 165 il y a deux ans). Lassitude d'adhérents qui cotisent depuis de nombreuses années ? Effet de la situation politique au Mali ? Découragement de bénévoles qui ne peuvent plus aller sur place ?

Les frais bancaires, soit 312,76 € (compte 627) correspondent aux frais des virements d'argent au Mali et incluent 18 € qui nous ont été facturés par notre banque à cause d'un chèque volé qui nous a été remis en paiement lors d'une de nos ventes...

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 599,06 € (comptes 6063, 6064, 616, 618, 6257, 626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 4,2% du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 9%.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni une seule fois au cours de l'exercice. Plusieurs de ses membres se sont particulièrement investis : Hugues, qui a notamment rédigé les comptes rendus des réunions et qui a rédigé la demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour le puits d'Ambilem. Avec succès, puisque 12 500 euros, le maximum, nous seront prochainement versés ! Notre trésorière, Michelle, s'est occupée de la saisie comptable.

Du côté relations publiques, le nombre de visites sur notre site internet continue à baisser bien que « Villages Dogons » reste référencé en première position par Google. Un certain nombre de visiteurs de notre site étaient des voyageurs en quête d'informations sur le Mali et le pays dogon : l'arrêt du tourisme a entraîné la disparition de cette catégorie de visiteurs. Une version (partielle) en espagnol sera prochainement mise en ligne grâce à notre webmaster, Lionel de Coster, (qui a par ailleurs entièrement refondu notre site) et au travail de traduction de Karina Picó Català, une étudiante espagnole qui souhaite devenir traductrice freelance et qui nous a proposé gracieusement ses services pour « acquérir une expérience concrète dans ce domaine et créer un réseau de contact ».

Enfin, le numéro 13 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants en mars 2015. Comme les bulletins précédents, il peut être consulté sur le site de l'association.